

FICHE DE POSTE

Date de mise à jour : 04/07/2024 BAC (à compter du 01/08/2024)

I – DEFINITION DU POSTE

1	SERVICE : DIRECTION DE LA SANTE				
2	LIBELLE DU POSTE : Praticien hospitalier spécialisé en gynécologie-obstétrique				
3	NIVEAU DE RESPONSABILITE : 5				
4	CATEGORIE DE LA MAQUETTE FUTURE : A				
	CATEGORIE DE LA MAQUETTE ACTUELLE : A				
5	FILIERE DE LA MAQUETTE FUTURE : FSA				
6	IMPUTATION BUDGETAIRE : PROGRAMME : 960.02 PROGRAMME R.H : 97001				
	CODE POSTE : 3152 CENTRE DE TRAVAIL : 322				
7	LOCALISATION GEOGRAPHIQUE : Subdivision déconcentrée des îles Sous-le-vent – Hôpital d'Uturoa (unité maternité), île de Raiatea				
8	FINALITE / DESCRIPTIF SYNTHETIQUE (maximum 50 mots) : Exerçant en binôme avec son confrère, le praticien accueille et prend en charge des patientes admises en consultation ou hospitalisées dans le service de l'unité « Maternité » de l'hôpital d'Uturoa, ainsi que des urgences gynécologiques et obstétricales Il réalise des activités opératoires et forme le personnel, dans son domaine de compétence. Il effectue des missions de gynécologie et d'échographie avancées dans l'archipel des îles Sous-le-vent. Il participe au bon fonctionnement du service et à la permanence des soins.				
9	EFFECTIFS ENCADRES :	A	B	C	D
	NOMBRES : 27	12	1	7	3
					Autres 1 XCA, 3AN2
10	SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT : Le chef de la cellule de l'unité « Maternité »				
11	MOYENS SPECIFIQUES LIES AU POSTE : Bureau, téléphone, ordinateur, accès internet, e-mail				
12	CONSTRAINTES ET AVANTAGES DU POSTE : - Participation au service d'astreinte à domicile ; - Droit à la formation continue.				
13	ACTIVITES PRINCIPALES : En étroite collaboration avec son confrère, gynécologue-obstétricien, le praticien assure les activités suivantes : - Assurer des consultations réglées de gynécologie et d'obstétrique ; - Assurer des consultations d'échographies gynécologiques et obstétricales (pratique du diagnostic anténatal) ; - Prendre en charge le service de gynécologie et d'obstétrique (17 lits d'hospitalisation conventionnelle et 2 lits d'hospitalisation de jour) et les deux salles d'accouchement ; - Réaliser des activités opératoires (chirurgie fonctionnelle pelvienne et mammaire, interruption volontaire de grossesse (IVG) ; pas de chirurgie carcinologique lourde) ; - Accueillir des urgences gynécologiques et obstétricales (service référent pour la pathologie gynéco-obstétricale des îles Sous-le-vent) ; - Former du personnel, dans son domaine de compétence ;				

	- Effectuer des missions mensuelles de consultations de gynécologie et d'échographie obstétricale avancées dans les îles Sous-le-vent.
--	--

14	ACTIVITES ANNEXES : - Participer aux différentes commissions (Commission médicale d'établissement – CME, Commission de lutte contre les infections nosocomiales – C.L.I.N, etc....) et sous-commissions de l'établissement ; - Participer à la réalisation et la mise en œuvre des projets de service ; - Participer à l'élaboration et l'évaluation des protocoles de soins ; - Participer à l'hygiène hospitalière ; - Participer aux séances d'enseignement et de perfectionnement du personnel médical et paramédical.
----	---

II – PROFIL PROFESSIONNEL

15	CADRE D'EMPLOI : Praticien hospitalier
16	DIPLOMES REQUIS : - Diplôme d'Etat de docteur en médecine ; - Diplôme d'études spécialisées (DES) ou Certificat d'études spécialisées (CES) de gynécologie et d'obstétrique ; - Titre(s) ou diplôme(s) permettant l'exercice de la profession de praticien hospitalier spécialisé en gynécologie-obstétrique sur le territoire français.

S : Sensibilisation, A : Application, E : Expert

17	COMPETENCES	S	A	E
	- Connaissance du contexte géo-sanitaire polynésien ; - Faculté d'adaptation aux singularités du terrain et au changement ; - Polyvalence ; - Esprit d'équipe ; - Disponibilité ; - Diplomatie ; - Pédagogie.		X X X X X X X	

18	EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE : - Expérience acquise dans le domaine de la gynécologie-obstétricale ; - Expérience hospitalière en maternité de niveau 2 et plus, et plus de 2 ans.
----	--

19	FORMATION D'ADAPTATION OBLIGATOIRE : - Formation en échographie gynécologique et obstétricale ; - Formation en chirurgie pelvienne conventionnelle et endoscopique.
----	---

20	DUREE D'AFECTATION SOUHAITABLE DANS LE POSTE : minimum 4 ans
----	---

Le chef de service

L'agent

Date :

Date :

Signature :

Signature :